



Pension alimentaire pour un enfant majeur

Par **Dupont patrick**, le **16/09/2018** à **13:00**

Bonjour, j'ai 3 enfants qui vivent chez leur mere, je le ai un week-end sur 2 et la moitié des vacances scolaires. Depuis le jugement de divorce, Je verse une pension alimentaire a leur mere qui s'est remariée depuis. Mon premier enfant a fini ses etudes et va avoir 18 ans. Il veut faire un service civique, il vit chez sa mère, est ce que je dois encore verser une pension alimentaire a sa mere ?